



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion :

10 mars 2026

14h30/16h30

Présidence :

Mr Claude REQUENA

Présentiel/Visio
Complété par boucles WhatsApp

Présent(e)s :

Mmes Coralie BENETEAU, Geneviève DAUGA, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ, Isabelle SCHIAVON

Mrs. Jacques ADGE, Patrick BOUDREAULT, Max CARIAT, Raphaël CARRUS, Francis DAUSSEING, Jacques DE HEER, Thierry DELACROIX, Maximilien DEMOUSTIER, Vincent DUBROCA, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Alexis GRONOFF, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUE, Nicolas MARTINEZ, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Axel QUIQUEMPOIS, Jean-Pierre RIEU, Sébastien ROYUELA, Yohan VESTRIS, Christian VIDAL

Excusé : M. Romain FERRISI

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

REPROGRAMMATIONS

Suite à arrêtés municipaux, les rencontres suivantes sont reprogrammées comme suit :

Régional 1 M - Escates Poule A

- Vauvert Fc 1 / Nimes Ol 2 (53538155) le **05.04.26**

Régional 2 M - Pro-Ser Poule A

- Sc Sete 1 / St Andre Sangonis Ol 1 (53539064) le **05.04.26**

Régional 2M Pro-Ser Poule B

- Trèbes Fc 1 / Fc Pays Mazamétain 1 (53539607) le **03.05.26**

Régional 3M Poule D

- As Canet 1 / US Montbazens Rignac 1 (53544983) le **05.04.26**

U16 Régional 2 M Poule A

- Clermontaise 21 / Ales Ol 21 (53562291) le **04.04.26**

U15 Régional 1 Poule B

- Elne Fc 1 / Clermontaise 1 (53562697) le **14.03.26** (date initiale)

Coupe Occitanie U20

- Clermontaise 21 / Fabregues As 21 (55546568) le **05.04.26**

En conséquence, la rencontre de championnat

U20 Régional 1 M Poule B

- Clermontaise 21 / Vergèze Ep 21 (54001447)

est reprogrammée au **26.04.26**

MISE A JOUR DES RENCONTRES - CALENDRIER INITIAL

La CRGCreprogramme les rencontres Féminines Jeunes – Les matchs aller doivent impérativement être disputés avant les matchs retour - comme suit :

- U15F R1 Poule A

- Journée 5 : Canet Roussillon / AS Béziers le **29.03**
- Journée 11 : As Béziers / Canet Roussillon le **04.04**

- U18F Honneur Poule B

- Journée 4 : Albi Marssac 2 / Mende le **21.03**
- Journée 10 : Mende / Albi Marssac 2 le **25.04**

- U18F Honneur Poule C

- Journée 4 : Trapel / Fontenilles Saves 32 le **21.03**
- Journée 10: Fontenilles Saves 32 / Trapel le **05.04**

U18 Régional 2M Poule B - Reprogrammations

Pris note du forfait général du Girou OFC,

Attendu que ce forfait général, conjugué à celui de début de saison du club de Pyrénées Ariégeoises Football, conduit à un calendrier avec deux équipes exemptées par week-end,

Compte tenu que Foot Terrasses du Tarn et Arrats Gimone Save ont deux rencontres en retard, mais disposent de dates de libres hors vacances suite aux forfaits généraux énoncés ci-dessus,

Afin de permettre une mise à jour plus rapide du calendrier, la CRGC, dans le respect du calendrier initial des rencontres, reprogramme les matchs ci-dessous comme suit :

- 13ème journée : Foot Terrasses du Tarn / Arrats Gimone Save le **14.03.26** (53561031)
- 14ème journée : Séméac O / Arrats Gimone Save le **05.04.26** (53561041)
- 15ème journée : Foot Terrasses du Tarn / Groupement CLEM le **04.04.26** (53561043)
- 16ème journée : Groupement CLEM / Arrats Gimone Save le **11.04.26** (53561052-exemptés tous les deux)

La date du 26.04.26 est donc désormais libérée pour d'éventuelles rencontres de rattrapage à venir.

Forfaits

Forfait sur un match :

- × **DRUELLE FC** : U18F Espoir Poule C à Castelnau Est (55209742) - **Amende : 30,00€**
- × **EMPIRE FUTSAL** : U18FUT R1 Poule B à Rodez (55301144) - **Amende : 30,00€**

DOSSIERS TRANSMIS AUX COMMISSIONS JURIDIQUES (CRRM & CRD)

Visiteur absent

U18F Honneur Poule B

- Mende Av.F Loz. / J.S. Levezou Foot

Arrêté impraticable

Coupe Occitanie U15

- Montpellier HSC / Castelnau le Crès FC

Arrête autre motif

Futsal Régional 1 Escates

- Quint Fonsegrives / Bagatelle Fc

Non joué - Autre motif

U20 Régional 1 Poule A

- Anduze Sc / Marguerittes Es

COUPES OCCITANIE FEMININES & JEUNES

Le tirage des :

- ½ finales C.O. Intersport Féminines Séniors
- ½ finales C.O. U18 Féminines
- ¼ de finale Coupe Régionale des Réserves
- ¼ de finale C.O. U19 – U17 – U15M

Aura lieu le **mardi 17.03.2026 à 12h30 à Castelmaurou** – Direct sur les réseaux sociaux LFO

IMPORTANT – DEMANDES DES CLUBS

Toutes demandes concernant une rencontre (modification, demande de report) ne sera traitée que si l'adversaire est en copie du mail de demande. Il est important pour des relations saines que les deux clubs soient en copie de toute demande relative aux rencontres officielles.

A défaut, le mail ne sera pas traité par la commission.

Feuilles de matchs hors délais

Amende 25,00€ au club recevant :

- **Castanet Us 2** - Af Biars Bretenoux 1 - Régional 1 M – Escates Poule B – Match 53554846
- **Colomiers 2** - Albi Marssac Tfa 1 - Coupe Occitanie U19 – Match 55540833
- **U.S. Plaisance Du To 1** - U.S. Berat 1 - Coupe Occitanie U19 – Match 55540841
- **Grpt Cahors Psvdo 21** - Lourdes Fc 21 - U18 Régional 2 M Poule B – Match 53561045
- **Mende Av.Foot Lozere 21** - Canet Roussillon Fc 21 - U14 Régional 1 Poule B – Match 55360088
- **Coeur Gascogne Ff 1** - Blagnac 1 - Coupe Occitanie Intersport Femi – Match 55484377
- **Aucamville Vs 1** - Tarbes Pyrenees Foot 1 - U15 Fem R1 Poule B2 – Match 55209208
- **Ent. Boulogne-Peguil 1** - Auch 1 - Régional 2 M - Pro-Ser Poule D – Match 53540243
- **St Hilaire La Jasse 21** - Ales Ol 21 - U20 Régional 1 M Poule A – Match 54001538
- **Save Et Garonne Fc 1** - Plateau Nestes Foot 1 - U18 Espoir F Poule D – Match 55209797
- **Castelnaud Est 1** - Albi Marssac Tfa 2 - U15 Fem Terr Poule C – Match 55209373
- **Rodez Aveyron 1** - Albi Us 1 - Coupe Occitanie U15 – Match 55541436

Rappels :

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

Rappel reprogrammations

Article 89.2 - Remise d'une rencontre par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions

“A titre exceptionnel, une rencontre officielle pourra être fixée au samedi ou dimanche suivant la décision, à condition que les clubs intéressés aient été avisés au plus tard le jeudi après-midi.

Dans la mesure du possible, **tout match remis ou à rejouer devra être fixé à la première date disponible.**”

(...)Les clubs ne pourront refuser la programmation d'une rencontre, pour ce qui concerne les match remis ou à rejouer, en semaine, si l'urgence ou la **préservation de la régularité de la compétition justifie cette programmation.**"

Astreinte compétitions

Lors de l'ensemble de la saison 2025/2026, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du **vendredi 16h au dimanche 9h** en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Rappel : Article 90.2 - Procédure d'urgence

"La Ligue met en place une permanence, durant la saison, afin de répondre,

- aux arrêtés municipaux interdisant l'utilisation d'un terrain pour impraticabilité, transmis après les délais fixés à l'article 90.1 ;

- au forfait d'une équipe déclaré en dehors des délais fixés par les présents règlements.

Cette procédure d'urgence a, notamment, pour objectif d'éviter aux équipes de réaliser un déplacement inutile lorsque les conditions ne permettent pas un transport sécurisé des personnes, ou le déroulement normal d'une rencontre.

Dans le cadre d'une interdiction d'utilisation d'un terrain, les clubs ou la municipalité propriétaire du terrain devront envoyer l'arrêté municipal à l'adresse électronique dédiée (permanence@occitanie.fff.fr*) à minima 6 heures avant le début de la rencontre afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir,

- Reporter la rencontre en question en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

Dans les autres cas (forfait, etc.), les clubs devront informer la permanence par courriel (permanence@occitanie.fff.fr*) de leur situation afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir,

- Reporter la rencontre en question, ou entériner le forfait, en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

A ce titre, la C.R.G.C. délègue sa compétence décisionnelle à un membre qui aura la charge de statuer sur les demandes et d'en rendre compte à la réunion plénière la plus proche de la commission. Ce dernier informe les clubs et officiels de sa décision, par tout moyen, étant entendu que l'absence d'information devra être considérée comme un refus du report de la rencontre.

La CRGC donne compétence à Mmes KAROTSCH, GIRARD, Mrs. DURAND, REQUENA pour traitement des demandes ***lors des périodes de procédure d'urgence.*** Toute demande de report, lorsqu'il apparaît certain qu'une rencontre ne pourra se tenir, **doit être adressée à la permanence avec le club adverse en copie pour avis.**

Le numéro et l'adresse électronique de contact **seront les mêmes** toute la saison :

URGENCE LFO : 06.01.07.53.20

permanence@occitanie.fff.fr

Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.

Le Président,
Claude REQUENA

Le secrétaire de Séance,
Cyril DURAND

ANNEXE GESTION COURANTE

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** à la demande des clubs recevants :

SENIORS R3 POULE F

- Programme la rencontre journée 14 – BIARS BRETENOUX / OUEST AVEYRON est fixée le 11.04 à 18h00

Demande saisie le 05.03

U16 R2 POULE B

- Programme la rencontre Journée 18 – FIGEAC CAPDENAC / PAMIERES est fixée le 28.03 à 15h00

Demande saisie le 06.03

U18 ACCESSION POULE UNIQUE

- Programme la rencontre journée 13 – CANET EN ROUSSILLON / DRUELLE est fixée le 18.04 à 15h00

Demande saisie le 05.03

U15 FEM TERR POULE A

- Programme la rencontre journée 11 – THONGUE LIBRON / VERGEZE est fixée le 28.03 à 16h45

Demande saisie le 03.03

.....

DIVERS

U18 Régional 2M Poule B - Reprogrammations

Pris note du forfait général du Girou OFC,

Attendu que ce forfait général, conjugué à celui de début de saison du club de Pyrénées Ariégeoises Football, conduit à un calendrier avec deux équipes exemptées par week-end,

Compte tenu que Foot Terrasses du Tarn et Arrats Gimone Save ont deux rencontres en retard, mais disposent de dates de libres hors vacances suite aux forfaits généraux énoncés ci-dessus,

Afin de permettre une mise à jour plus rapide du calendrier, la CRGC, dans le respect du calendrier initial des rencontres, reprogramme les matchs ci-dessous comme suit :

- 13ème journée : Foot Terrasses du Tarn / Arrats Gimone Save le 14.03.26
- 14ème journée : Séméac O / Arrats Gimone Save le 05.04.26
- 15ème journée : Foot Terrasses du Tarn / Groupement CLEM le 04.04.26
- 16ème journée : Groupement CLEM / Arrats Gimone Save le 11.04.26 (exemptés tous les deux)

La date du 26.04.26 est donc désormais libérée pour d'éventuelles rencontres de rattrapage à venir.

VERGEZE EP

Suite à l'arrêté municipal de la ville de VERGEZE, interdisant les installations sportives,

Suite à l'attestation de prêt de terrain de la ville de VAUVERT pour le club de VERGEZE le 14.03 à 15h00 et le 15.03 à 13h00,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE aux modifications des rencontres U20 R1 et SENIORS R3

U20 R1 VERGEZE / FABREGUES est fixée **le samedi 14.03 à 15h00** sur le terrain YVES PASCAL à GALLICIAN (VAUVERT)

SENIORS R3 VERGEZE / AEC ST GILLES est fixée **le dimanche 15.03 à 13h00** terrain YVES PASCAL à GALLICIAN (VAUVERT)

CLUBS JACOU et TOULOUSE MIRAIL

La CR Gestion des Compétitions souhaite vous rappeler les dispositions des **Règlements Généraux de la LFO**, concernant les installations sportives (Section 4 – Article 67 « Classement »).

Sportives :

- Les équipes de **Régional 1 Seniors** doivent évoluer sur un terrain classé **T4 minimum**, avec un éclairage **E6 minimum**.
- Les équipes engagées dans tout autre championnat **régional** (Seniors, Jeunes, Féminines) doivent évoluer sur un terrain classé **T5 minimum**, avec un éclairage **E6 minimum**.

En conséquence, la CRGC vous informe qu'à compter du **16 mars**,

JACOU : U14 Régional – Poule B seront programmées sur le **terrain Yves Mandler 1** à Jacou.

TLSE MIRAIL : U14 Régional – Poule D seront programmées sur le **terrain CANTO LAOUZETTO 1** à TOULOUSE

SENIORS R1 POULE A

Match **NARBONNE / FRONTIGNAN** initialement programmée le **14/03 à 18h00** au **Parc des Sports de l'Amitié – Terrain Honneur à Narbonne**,

et faisant suite au courriel reçu de la Mairie de Narbonne en début de saison relatif au planning des rencontres

Seniors R1 sur les installations sportives du club,

Nous vous informons qu'en raison d'une **erreur de retranscription** du service Compétitions, la rencontre de **Seniors R1 – Poule A (Journée 18)** a été reprogrammée.

- **NARBONNE / FRONTIGNAN** se tiendra donc le :

DIMANCHE 15/03 à 15h00

au **Terrain Annexe – Parc des Sports de l'Amitié 2 à Narbonne**.

Match **NIMES OL / MENDE** du 15.03 à 15h00 terrain **BASTIDE 1** à NIMES

Suite au mail du club de NIMES OL pour modifier l'installation sportive

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- **NIMES OL / MENDE** est fixée le 15.03 à 15h00 sur **le terrain de NIMES Stade LES ANTONINS**.

SENIORS R1 POULE B

Match ALBI MARSSAC / MURET AS du 14.03 à 18h00 terrain MAURICE RIGAUD N°1 à ALBI

Suite au mail du club ALBI MARSSAC pour modifier l'installation sportive de la rencontre SENIORS R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ALBI MARSSAC / MURET est fixée le 14.03 à 18h00 terrain DESIRE GACH à MARSSAC.

Match TOULOUSE METROPOLE / UNION ST JEAN du 14.03 à 18h00 terrain PIERRE CAHUZAC à TOULOUSE

Suite à une décision de la CR de Discipline – suspension provisoire du complexe ARGOULETS à Toulouse pour le club de TOULOUSE METROPOLE –

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre,

Suite au retour de la Mairie proposant un terrain de REPLI,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- TOULOUSE METROPOLE / UNION ST JEAN est fixée le 14.03 à **16h00 terrain DES FONTAINES à TOULOUSE**

Match RODEO / LOURDES du 14.03 à 18h00 terrain ARGOULETS 2 à TOULOUSE

Suite au mail de la Mairie pour modifier l'installation sportive de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- RODEO / LOURDES est fixée le 14.03 à 18h00 terrain **ARGOULETS 5 SYNTHETIQUE à TOULOUSE**

SENIOR R2 POULE C

Match SUD HERAULT / CASTRES US du 08.03 à 15h00 terrain MUNICIPAL 1 à CAPESTANG

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de CAPESTANG interdisant les installations sportives,

Suite à l'attestation de la Mairie de MAGALAS pour le prêt de leurs installations sportives synthétiques,

Suite à la demande du club de SUD HERAULT pour modifier les installations sportives de la rencontre SENIORS R3

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- SUD HERAULT / CASTRES US est fixée le 08.03 à 15h00 **terrain ARBOURY Synthétique à MAGALAS.**

SENIORS R3 POULE B

Match ELNE / CORBIERE MEDIT FC du 08.03 à 15h00 terrain BUSQUET SITJA à ELNE

Suite à l'arrête municipal de la ville d'ELNE, interdisant le terrain BUSQUET SITJA,

Suite au mail du club de ELNE proposant un terrain de repli,

Suite à l'attestation de la mairie de PERPIGNAN pour le prêt de leur terrain synthétique JULES SBROGLIA,

La CR gestion des Compétitions émet un avis favorable

- ELNE / CORBIERES MEDIT FC du 08.03 à 15h00 est fixée sur **le terrain de PERPIGNAN Stade JULES SBROGLIA SYNTHETIQUE.**

SENIORS R3 POULE C

Match TOULOUSE METROPOLE / PERPIGNAN NORD du 14.03 à 18h00

Suite à une décision de la CR de Discipline – suspension provisoire du complexe ARGOULETS à Toulouse pour le club de TOULOUSE METROPOLE –

Suite à l'accord du deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre (appel téléphonique du club PERPIGNAN NORD avec la CR gestion des Compétitions),

Suite au retour de la Mairie proposant un terrain de REPLI,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- TOULOUSE METROPOLE / PERPIGNAN NORD est fixée le 14.03 à **16h00 terrain SORDELOS 2 à TOULOUSE**

U20 R1 POULE A

Match UCHAUD / POULX du 14.03 à 15h00 terrain UCHAUD Stade MUNICIPAL

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à titre exceptionnel

- UCHAUD / POULX est fixée le 14.03 à **18h00**

U20 R1 POULE C

Match F CASTRES / TARBES PY du 14.03 à 15h00

Suite à la décision du Comité de Direction PV N°9 du 06.02 (ANNULATION de l'engagement du club de TARBES PY en cours de saison)

La CR gestion des Compétitions vous informe que la rencontre U20 R1 – CASTRES / TARBES PY – est supprimée.

Match LAVAUR / CASTRES du 21.03 à 16h00 terrain MUNICIPAL 1 à LAVAUR

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre U20 R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- LAVAUR / CASTRES est fixée le 21.03 à 14h00

Match TOULOUSE METROPOLE / ISLE JOURDAIN du 14.03 à 20h00 terrain ARGOULETS 5 à TOULOUSE

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre U20 R1

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- TOULOUSE METROPOLE / ISLE JOURDAIN **est reportée au 28.03**

U18 R1 POULE A

Match MENDE AV FOOT LOZERE / CASTELNAU LE CRES du 11.04 à 16h00 terrain CAUSSE D'AUGE à MENDE

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre U18 R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE - Eliminés de la Coupe tous les deux, et sans incidence sur la montée en National –

- MENDE AV FOOT LOZERE / CASTELNAU LE CRES est reportée **au 02.05 à 16h00**

U18 R1 POULE B

Match ALBI MARSSAC / RODEZ du 14.03 (terrain suspendu ALBI MARSSAC)

Demande du club ALBI MARSSAC de jouer sur un terrain de RODEZ autre que celui du match ALLER (joué à Vabre n°2),

Accord du club RODEZ pour jouer le 13.03 à 21h00 sur le complexe sportif TRAUC

Accord du club de ALBI MARSSAC pour jouer le 13.03 à 21h00

La CRG des Compétitions :

- ⇒ Émet un avis favorable
- ⇒ Fixe la rencontre ALBI MARSSAC / RODEZ le vendredi 13.03 à 21h00 terrain SYNTHETIQUE TRAUC MIXTE à ONET LE CHATEAU.
- ⇒ **Le club ALBI MARSSAC reste le club recevant en charge de la FMI**

U18 R2 POULE A

Match FC MAS 31 / AS MEDITERRANEE du 14.03 à 15h00 terrain MUNICIPAL 2 à AUSSONNE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre U18 R2,

Suite à la prolongation de la l'arrêté Municipal de la ville AUSSONNE,

Suite à la proposition du club de FC MAS 31 pour un terrain de repli synthétique,
La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE,

- FC MAS 31 / AS MEDITERRANEE est fixée le 14.03 à **16h00 terrain synthétique complexe sportif PIERRE LARRIBERE à SEILH**

Match TOULOUSE METROPOLE / ALBERES ARGELES du 14.03 à 13h00 terrain ARGOULETS 5 à TOULOUSE

Suite au mail du club de TOULOUSE METROPOLE pour modifier le terrain de la rencontre U18 R2

Suite au retour positif du club d'ALBERES ARGELES,

Suite au retour positif de la Mairie Toulouse,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- TOULOUSE METROPOLE / ALBERES ARGELES est fixée sur **le terrain LES FONTAINES à TOULOUSE**

U17 R1 POULE B

Match ELNE / COLOMIERS du dimanche 15.03 à 13h00 stade BUSQUET SITJA à ELNE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U17 R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ELNE / COLOMIERS est fixée **samedi 14.03 à 16h30**

Match UNION ST JEAN / FRONTIGNAN du 14.03 à 14h00 terrain ROGER PUJOL à ST JEAN

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure et le terrain de la rencontre U17 R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- UNION ST JEAN / FRONTIGNAN est fixé **le dimanche 15.03 à 15h00 terrain SYNTHETIQUE CAPRAIS T5 à L'UNION**

U16 R1 POULE A

Match MAS DE MINGUE / ALES OL du 14.03 à 14h00 terrain HENRI NOEL à NIMES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre U16 R2

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- MAS DE MINGUE / ALES OL est fixée le 14.03 à **12h30**

Match SC SETE / AGDE du 21.03 à 16h00 terrain LIDO à SETE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure et le terrain de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- SC SETE / AGDE est fixée le 21.03 à **15h00 terrain TOMASZOWER à SETE**

U16 R1 POULE B

TOULOUSE FC / ALBI US du 14.03 à 15h00 terrain B TATON STADIUM à TOULOUSE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U16 R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- TOULOUSE FC / ALBI US est fixée le 14.03 à **14h00 au STADIUM A3 Synthétique à TOULOUSE**

U16 R2 POULE B

Match ALBI MARSSAC / TOULOUSE LARDENNE du 14.03 à 15h00 terrain DESIRE GACH à MARSSAC SUR TARN

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre U16 R2

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ALBI MARSSAC / TOULOUSE LARDENNE est fixée le 14.03 à 13h00

Suite aux réparations de l'éclairage du terrain **LAPEYROUSE-FOSSAT – Stade Municipal**,
La CR Gestion des Compétitions vous informe qu'à compter de ce jour, les rencontres du club **LAP GEN LOUP (U16 R2 – Poule B)** sont désormais programmées le **samedi à 16h00**, conformément à la plage horaire déclarée par le club en début de saison.

U15 R1 POULE A

Match LATTES / NIMES OL du 14.03 à 17h00 terrain STEPHANE et CHRISTIANE ALES à LATTES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- LATTES / NIMES OL est fixée le 14.03 à **15h00**

U14 R1 POULE A

Match BEUCAIRE / FRONTIGNAN du 14.03 à 14h30 terrain LAMOUREUX 1 à BEUCAIRE

Suite à l'arrêté municipal de la ville de Beaucaire interdisant les terrains pelouses,

Suite au mail du club pour nous proposer un terrain de repli synthétique,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- BEUCAIRE / FRONTIGNAN du 14.03 à 14h30 est fixée sur le **terrain LAMOUREUX 3 SYNTHETIQUE à BEUCAIRE.**

Match ENT ST CLEMENT MONTFERRIER / BEUCAIRE STADE du 21.03 à 14h00 terrain ERNEST BROUSSE à MONTFERRIER SUR LEZ

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de MONTFERRIEZ interdisant les installations sportives (travaux de rénovation)

Suite à l'attestation de prêt de terrain de la ville de GRABELS au club ST CLEMENT MONTFERRIER

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre U14 R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ENT ST CLEMENT MONTFERRIER / BEUCAIRE STADE est fixée le 21.03 à **16h30 stade de GRABELS Serge Oltra SYNTHETIQUE.**

U14 R1 POULE D

Match ALBI US / ALBI MARSSAC du 14.03 à 15h00 terrain PARC DES SPORTS STADIUM N°2 à ALBI

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre U14 R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ALBI US / ALBI MARSSAC est fixée le 14.03 à 13h30

COUPE OCCITANIE FUTSAL

Suite à l'affaire en cours au service Juridique – GRAND MIRAIL FUTSAL / TOULOUSE FUTSAL – TOUR 2 du 16.02,

La CR gestion des Compétitions suspend la rencontre du 09.03.2026 à 20h00

- GRAND MIRAIL FUTSAL / BOULOC FUTSAL

SENIORS R1 FEM FUTSAL

Suite à une confusion, le service Compétitions confirme les informations cidessous :

Match du 14.03 TOULOUSE FUTSAL C. / MONTPELLIER MED. et ESP. SPORTIVE NIMES / ESPOIR CLUB TLSE 2 gymnase BAGATELLE

Mail du club TOULOUSE FUTSAL C informant que 2 joueuses sont sélectionnées en équipes de France à cette période.

La CRG des Compétitions,

⇒ **Reporte les 2 rencontres au 28.03 au gymnase BAGATELLE**

- TOULOUSE FUTSAL C / MONTPELLIER MED à 15h30
- ESP SPORTIVE NIMES / ESPOIR CLUB TLSE 2 à 17h

U18 R1 FUTSAL

Suite au mail du club d'EMPIRE FUTSAL (560295), nous informant du FORFAIT de son équipe pour la rencontre en R1 U18 FUTSAL M Poule B du 08.03 à 15h30 gymnase LAURINE à NAUCELLE.

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre.

- RODEZ AF / EMPIRE FUTSAL

U18 ACCESSION FEM POULE UNIQUE

Match BOUTON D'OR VALLEE / SF BASSE ARIEGE du 14.03 à 15h30 terrain MUNICIPAL 1 à GER

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U18 ACCESSION FEM

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- BOUTON D'OR VALLE / SF BASSE ARIEGE est fixée **le dimanche 15.03 à 13h00**

Match DRUELLE / UNION ST JEAN du 22.03 à 13h00 terrain BOULDOU à DRUELLE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre U18 ACCESSION FEM

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- DRUELLE / UNION ST JEAN est fixée le 22.03 à **15h00**

U18 HONNEUR FEM POULE C

Match EAUNES FC / SALIES MANE du 14.03 à 16h00 terrain AIME PAGNON 1 à EAUNES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre U18 HONNEUR FEM

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- EAUNES FC / SALIES MANE est fixée le 14.03 à **14h00**

Suite à la reprogrammation de la rencontre U18 HONNEUR FEM POULE C

Journée 4 : TRAPEL / FONTENILLES le 22/03

Journée 10 : FONTENILLES / TRAPEL le 04/04

Après accord des deux clubs pour modifier et inverser ces rencontres,

La **CR Gestion des Compétitions** émet un **avis favorable** à cette réorganisation :

Journée 04 – FONTENILLES / TRAPEL Le dimanche 22.03 à 13h00 Christian JUMEL à FONTENILLES

Journée 10 – TRAPEL / FONTENILLES Le samedi 04.04 à 15h00 à PENNAUTIER

U18 ESPOIR FEM POULE C

Match ST CAUSSADAIS / CASTEL GANDALOU du 07.03 à 15h00 terrain BENECH HAUT 3 à CAUSSADE

Suite à l'accord tardif des deux clubs pour reporter la rencontre U18 ESPOIR FEM

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ST CAUSSADAIS / CASTEL GANDALOU **est reporté au 28.03**

Match MONTBARTIER / CAHORS du 15.03 à 11h00 sur le terrain PIERRE BRIAN à MONTBARTIER

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre U18 FEM ESPOIR

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- MONTBARTIER / CAHORS est reportée **au 26.04 à 11h00**

U18 ESPOIR FEM POULE E

Match LAVAU FC / RAMONVILLE COTEAUX du 14.03 à 15h00 terrain MUNICIPAL N°1 à BRIATEXTE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U18 ESPOIR FEM

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- LAVAU FC / RAMONVILLE COTEAUX du 14.03 à **14h00 terrain LAVAU stade MUNICIPAL 2.**

COUPE OCCITANIE U15 FEM

Suite à l'appel téléphonique du club de CANET EN ROUSSILLON, nous informant que les installations sportives ne sont pas disponibles (le 07.03.25 à 17h00 pour la rencontre Coupe Occitanie U15 FEM) faisant suite au refus exprimé hier,

La CR gestion des Compétitions ANNULE et CONFIRME le maintien de la rencontre COUPE OCCITANIE U15 FEM

- CANET EN ROUSSILLON / AGDE **le dimanche 08.03 à 12h00 stade ST MICHEL 4 à CANET EN ROUSSILLON**

U15 TERR FEM POULE B

Suite au mail du club EAUNE LABARTHE (547304), nous informant du FORFAIT de son équipe pour la rencontre en U15 FEM TERR POULE B du 14.03 à 18h30 terrain BERNARD BERAIL à LABARTHE SUR LEZE.

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre.

- EAUNES LABARTHE / CARBONNE

U15 TERR FEM POULE C

Match ALBI MARSSAC / JET du 14.03 à 15h00 terrain GUITARDIE à ALBI

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre U15 FEM TERR

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ALBI MARSSAC / JET est fixée le dimanche 15.03 à 14h30

Match ALBI MARSSAC / MONTAUBAN du 21.03 à 15h00 terrain DE LA GUITARDIE à ALBI

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure et le terrain de la rencontre U15 TERR FEM,

La CR gestion des compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ALBI MARSSAC / MONTAUBAN est fixée le 21.03 à **13h00 terrain DESIRE GACH Synthétique à MARSSAC.**

U15 TERR FEM POULE D

Match TOULOUSE METROPOLE / TOULOUSE LARDENNE du 14.03 à 15h00 Terrain ARGOULETS 5 à TOULOUSE,

Suite à la suspension provisoire des installations sportives des ARGOULETS pour le club de TOULOUSE METROPOLE

Suite au retour de la Mairie pour nous communiquer un autre terrain

La CR gestion des Compétitions émet un avis favorable

- TOULOUSE METROPOLE / TOULOUSE LARDENNES est fixée le 14.03 à 15h00 **terrain STRUXIANO 2 synthétique à TOULOUSE**